MJ-SYNERGIE 22 Rue du Cordier B.P. 107 01003 Bourg en Bresse Traitement du 9 nov. 2025 - GemWeb V4.22.04

## **DÉCLARATION DE CRÉANCE** à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire (Nom, adresse)

MJ-SYNERGIE Maître François-Charles DESPRAT 22 Rue du Cordier B.P. 107

01003 Bourg en Bresse

Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

106681
BLONDEL TRAITEUR SASU
31 Rue de Genève
01630 SAINT-GENIS-POUILLY

Procédure
Date du Jugement
24 septembre 2025

Nature du Jugement

Redressement judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)